

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, libraires. Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C^e, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
8 heures » minut. soir,	Omnibus.	9 heures 50 minut. matin,	Express.
4 — 35 — —	Express.	11 — 49 — —	Omnibus.
3 — 50 — —	Poste.	5 — 11 — —	soir, Omnibus.
9 — 04 — —	Omnibus.	9 — 52 — —	Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départs de Saumur pour Tours.	
1 heure 02 minutes soir,	Omnibus.	3 heures 02 minut. matin,	Omnib.-Mixte.
		7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

	Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois,	10 —	13 —
Trois mois,	5 25	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La discussion se continue au Corps-Législatif sur le projet d'adresse.

M. Auguste Chevalier prononce un discours dans lequel il réfute M. J. Brame, déclare que le traité de commerce a produit d'heureux résultats et rejette sur la crise américaine la plus grande partie du malaise actuel.

M. Pouyer-Quertier prend les chiffres fournis par l'administration des douanes et démontre avec eux que nos importations se sont accrues dans de fortes proportions, tandis que l'exportation est en forte diminution.

Suivant l'orateur, c'est au traité de commerce qu'il faut attribuer cette situation, et c'est pour cela qu'il importe d'établir une enquête sur les effets du traité de commerce.

M. Granier de Cassagnac soutient le projet d'adresse.

M. Schneider examine les effets du traité au point de vue général et croit que des modifications sont essentielles; mais il repousse l'amendement comme inopportun.

La discussion est renvoyée au lendemain.

On mande de la Vera-Cruz, le 21 février :

Le *Diario marina* assure qu'il a été convenu que les négociations seraient entamées à Orizaba entre les deux ministres mexicain et allié. Les alliés occuperont Orizaba, Cordova et Tehnacán, comme mesure sanitaire. Si les négociations venaient jamais à être rompues par un désaccord, les alliés se retireraient dans leurs positions antérieures. Aussitôt que les alliés s'avanceraient vers Orizaba, Cordova et Tehnacán, le drapeau mexicain sera hissé à la Vera-Cruz et à Saint-Jean-d'Ulloa, à côté des drapeaux anglais, français et espagnol. Si les négociations se terminent défavorablement, les Mexicains promettent de respecter et de protéger les hôpitaux des alliés; et la marche vers l'intérieur, des alliés commencera immédiatement.

Le changement de ministère à Berlin est un fait accompli :

Voici quelques renseignements sur les membres qui font partie du nouveau cabinet.

Président du conseil : le prince de Hohenthohe-Ingelfingen, ancien président de la Chambre des seigneurs. Il appartient à la partie modérée du parti féodal.

Affaires extérieures : M. le comte de Bernstorff a gardé ce portefeuille qu'il tenait déjà dans l'ancien ministère Auerswald.

Guerre et marine : M. de Roon, qui a également fait partie du ministère Auerswald. Il est l'auteur du projet de réorganisation militaire vivement combattu par les progressistes.

Finances et commerce : M. Von der Heydt, ministre du commerce dans le ministère Auerswald. Il appartient au parti conservateur.

Intérieur : M. de Jagow, ancien président de police. Il n'a joué jusqu'ici aucun rôle politique. Il en est de même de M. de Müller, ministre des cultes, et de M. le comte de Lippe, ministre de la justice, qui sortent des rangs de l'administration.

Enfin, le nouveau ministre de l'agriculture, M. le comte d'Izenplitz, est membre à vie de la Chambre des seigneurs. Il a fait partie de toutes les assemblées représentatives qui se sont succédé en Prusse depuis 1847. C'est un orateur très-exercé, qui appartient, par ses opinions, à la fraction modérée du parti féodal.

Le plus marquant de tous ces noms est celui de M. Von der Heydt, dont la signification n'est plus douteuse, aujourd'hui que tous les hommes qui représentaient l'élément libéral dans le cabinet Hohenzollern-Bernstorff se sont retirés.

En somme, parmi les huit ministres composant le nouveau cabinet prussien, on compte deux membres de la chambre des seigneurs, deux membres de la chambre des représentants, et quatre membres pris en dehors du Parlement.

(Constitutionnel.)

Une feuille de Berlin, la *Gazette de l'Etoile*, s'explique sur la situation actuelle dans un arti-

cle de fond très-étendu. Le changement du ministère, dit-elle, est un acte de nécessité absolue, la chambre ayant été destinée dès son origine même à provoquer un dissentiment avec le gouvernement, ce qui a déjà été indiqué par tout ce qui a eu lieu dans les élections. Dans la masse des corps électifs se manifestèrent tous les symptômes d'un funeste aveuglement et des dispositions passionnées pour des théories inexécutable dans la pratique des choses, la préférence accordée à des hommes dont le programme politique s'écartant de toutes les traditions de la Prusse monarchique tendait à reprendre le cours des mouvements de 1848 et 1849, enfin l'opposition organisée, comme sur un mot d'ordre contre la réforme de l'armée, réforme que le souverain dans sa sagesse, et en plein accord avec ses conseillers, avait reconnue comme la condition indispensable de la puissance de la Prusse. Sous de pareils auspices, la Chambre des députés a été formée et elle devait succomber sous la fatalité de sa naissance.

Si l'on veut compter pour les élections prochaines sur un résultat favorable et répondant aux intérêts communs de la couronne et du pays, l'agitation d'un progrès sans but, qui a dominé les dernières élections doit être arrêtée, toute équivoque sur les véritables intentions du gouvernement doit disparaître en même temps qu'il faudra réagir contre toutes les insinuations qu'une opposition dirigée contre des ministres isolés, trouve un appui quelconque dans les conseils de la couronne.

Ce sera la tâche du cabinet actuel de donner à l'opinion publique des éclaircissements suffisants sur tous ces points. Il faudra mettre en évidence qu'il s'agit de la question très-importante de savoir si le pouvoir gouvernemental doit rester à la couronne ou s'il doit échoir à la Chambre des députés. Le programme du nouveau ministère ne différera pas de celui formulé dans l'allocation royale du 8 novembre 1858. Le cabinet continuera à frayer le chemin à tout développement raisonnable et à toute réforme durable. L'article se termine ainsi : « Le peuple prussien se

FEUILLETON

L'ONCLE BENOIT.

(Suite.)

— Vous êtes un fou et un fanatique l'répliqua l'industriel avec la plus grande véhémence. Partez ! sacrifiez à un entêtement sans excuses des enfants qui ont besoin de vous et de moi ; des enfants qui, privés de toute éducation et livrés aux tentations de la pauvreté, mériteront difficilement, j'en ai peur, le titre d'honnête homme, que je ne cherche nullement à vous enlever, croyez-le bien, en exigeant une conformité parfaite entre nous. Le sort en est jeté ; demain nous nous séparons, et ce soir j'écris à votre cousin Rupert, qui n'a pas vos scrupules de conscience, et qui fera, dans notre intérêt commun, tout ce que j'exigerai de lui. J'ai payé pour vous de nombreuses dépenses depuis deux ans, vous le savez, monsieur, et si l'un de nous est redevable à l'autre de quelque chose, je crois bien que ce n'est pas moi. Si pourtant vous supposez le contraire, vérifiez nos comptes, je suis prêt à payer ce qu'il vous plaira.

— Rien ! oh ! non, il ne m'est rien dû, murmura le pauvre neveu qui, en effet, comptant sur un emploi avantageux et assuré, avait cru pouvoir employer les ap-

pointements des deux premières années passées chez son oncle, à l'achat d'objets d'ameublement et de toilette dont la famille avait grand besoin. Rien, mon oncle, rien absolument. Et, à la manière dont ce mot rien était prononcé, il était facile de comprendre ce qu'il renfermait de douleur et d'appréhension.

— Vous partirez demain matin, reprit M. Benoit en s'attachant aux étreintes de Rosine qui se tenait toujours à ses pieds. Allons, madame, continua-t-il d'un ton un peu radouci, vous devez reconnaître que je ne puis agir autrement, à moins de me donner un maître chez moi.

Rosine voulut répondre, mais l'oncle était déjà loin. Les deux époux revinrent à la maison qu'ils allaient quitter, aussi affligés qu'on peut le supposer d'un père et d'une mère qui ne savent où ils pourront trouver, dans quelques jours, le pain nécessaire à leurs enfants. Le ménage était entièrement dépourvu d'argent. Rien, pour attendre un nouvel emploi, sinon des meubles et des vêtements à engager ou à vendre. M. Benoit le savait : — Il y a des gens, disait-il, qu'on ne réduit que par la famine : essayons de ce moyen.

Les époux venaient de rentrer, quand le bruit d'une sonnette se fit entendre à la porte de M. Benoit. Un domestique parut, et, sur la demande qui lui fut adressée si l'on pouvait voir son maître, le domestique répondit que le directeur de l'usine était absent.

— Eh bien, dit l'abbé Morineau, dont le geste expri-

maient la contrariété, je l'attendrai ici tout en disant mon bréviaire.

Le domestique sourit : il savait que le bon prêtre risquait d'attendre longtemps le retour d'un homme qui, de sa chambre, avait aperçu le visiteur, et avait donné l'ordre de ne pas le recevoir.

Le recteur venait plaider la cause de Richard, et, en même temps, celle d'Hilaire, qu'il ne savait pas encore si compromise. Il ouvrit son livre et commença sa lecture, non sans quelques distractions ; car le moyen de ne pas tourner la tête lorsqu'un pas se faisait entendre derrière lui ? Il parcourut ainsi un nombre infini de fois l'allée de châtaigniers plantée devant la maison.

Cette promenade dura plus d'une heure, et M. Benoit ne paraissait point. Fatigué de marcher toujours dans la même allée, le bon abbé tourna une fois derrière le pignon, et passa sous la fenêtre près de laquelle Rosine était assise et pleurait en parlant à son mari. Le vieillard l'entendit, et adressa des yeux aux deux époux une question timide. Peu de mots suffisaient pour tout lui apprendre.

— Chassés... demain... sans argent.

— Mes amis, dit le frère de Placide en prenant des précautions pour n'être entendu que de ceux à qui il s'adressait, j'attends ici votre oncle, je veux lui parler, et vous, Hilaire, venez me trouver demain matin, avant votre départ, s'il est vrai que vous deviez partir.

rappellera à l'heure donnée que le drapeau du progrès a été porté jusqu'à présent en avant par son magnanime roi et il refusera de suivre toute autre bannière portant une inscription semblable. — Havas.

Les nouvelles d'Athènes vont jusqu'au 13 mars. Ainsi que l'annonçaient la dépêche que nous avons publiée hier, les insurgés de Nauplie ont été battus aux abords de la place par les troupes royales. Ils restent maîtres des forts, de la citadelle et de la ville.

L'arsenal est à la merci des soldats et de la population ; chacun y prend à son gré et à son choix des armes et des munitions. Les embarcations qui étaient dans le port ont été coulées par les insurgés, afin d'empêcher les habitants de Nauplie de s'évader. La classe ouvrière est sans travail et astreinte à des corvées fatigantes et périlleuses. Comme tous les prisonniers, parmi lesquels on compte bon nombre de brigands et d'assassins, ont été relâchés et armés, la ville est incessamment sous le coup de pillage ; des impositions forcées ont été décrétées.

Les soldats ou les officiers suspects de tiédeur sont emprisonnés dans les forts. En un mot, la terreur est à l'ordre du jour.

Tel est le tableau que le *Précurseur* trace de la situation de Nauplie.

La compagnie qui s'était insurgée à Tripolitza a été forcée de s'enfuir. Au sortir de la ville, elle s'est partagée en petits détachements qui ont pris des directions diverses. Ces détachements ont été arrêtés, désarmés et livrés à l'autorité par les populations de la Laconie et de la Messénie. Deux officiers seulement ont pu gagner Cérigo. Les fonds de l'Etat, dont les insurgés s'étaient saisis, ont été recouverts.

Le bruit d'une insurrection à Vonitza est démenti. A la date du 13 mars, l'échauffourée de Syra n'avait pas eu lieu ou n'était pas encore connue à Athènes.

Il a été fait, dans les deux Chambres, quelques tentatives d'interpellations au ministère sur les événements de Nauplie ; toutefois elles ont échoué devant une majorité qui a déclaré le moment inopportuniste et persisté dans le vote de confiance précédemment accordé au gouvernement pour les mesures que lui paraîtront nécessiter les circonstances actuelles.

Le *Précurseur* s'élève avec énergie contre la pensée d'une relation quelconque entre le mouvement de Nauplie et la question italienne.

Les faits et détails qui précèdent sont extraits de journaux officiels. Nous nous sommes bornés à les reproduire, n'ayant nul moyen de les contrôler. Nous remarquerons seulement que ces journaux, dont l'abattement était visible il y a quinze jours, s'expriment aujourd'hui avec un ton de confiance très-marqué. (*Constitutionnel*.)

Les dépêches d'Athènes, du 14, prétendent que l'inquiétude est dissipée, et qu'à Nauplie, le 12, la division régnait parmi les chefs tandis que les désertions des soldats insurgés étaient nombreuses, bien que la garnison fût surveillée par les forçats que les révoltés eux-mêmes ont tirés des bagnes et armés avec les fusils de précision que le gouvernement avait emmagasinés à Nauplie au prix de grands sacrifices.

On mande de Syra, le 13 mars : Hier une échauffourée a eu lieu. Un sous-officier a embauché les 20 soldats formant la garnison, et à celle-ci sont venus se joindre quelques vagabonds et quelques ouvriers. Les autorités, n'ayant aucune force disponible, se sont retirées dans la ville supérieure, habitée par des catholiques. Le paquebot autrichien n'a pas pu communiquer avec la ville. Le gouvernement a expédié des troupes de débarquement.

Des nouvelles d'Athènes, du 15 mars, portent que les défenses extérieures de Nauplie ont été emportées d'assaut par les troupes royales et que l'ordre serait rétabli à Syra.

Les insurgés de Nauplie auraient demandé l'amnistie, et un armistice de 25 heures leur aurait été accordé. Athènes était tranquille. — Havas.

Les nouvelles d'Italie, par la voie de Turin, sont du 16 mars :

L'Italie dit que le bruit court que M. Farini a accepté le portefeuille des affaires étrangères. M. Scialoja doit retourner à Paris pour continuer les négociations relatives au traité de commerce.

On lit dans la même feuille, à la date du 16 : On assure que Garibaldi a eu aujourd'hui un long entretien avec le président du conseil. Le départ du général est ajourné au 21.

Les lettres de Naples réduisent à peu de chose les échauffourées qui ont eu lieu entre des étudiants et des camorristes excités par les discours violents d'un prédicateur. Celui-ci a été arrêté et l'ordre a été immédiatement rétabli.

La petite bande de Schiavone parcourt la province de la Capitanate, évitant toute rencontre avec les troupes qui sont à sa poursuite.

On mande de Matera que la bande de Crocco, forte de 150 brigands, a paru sur le bord de la mer, probablement dans l'attente d'un débarquement.

L'esprit est excellent dans tous les pays. Le brigandage ne trouve nulle part d'adhésion. Le 15, dans la nuit, une bande venant de la frontière romaine, a attaqué le village de Besa ; elle a été repoussée. — Havas.

La *Gazette de Vienne* du 20 mars, publie le rapport de la commission de la dette publique sur l'Etat de cette dette. A la fin du mois d'avril 1861, le total de la dette publique était de 2,888 millions et demi. La dette s'est donc augmentée de 47 millions dans le courant du dernier semestre.

L'Empereur François-Joseph, en revenant de Venise, passera par le Tyrol. — Havas.

On mande de Constantinople, le 12, que Fuad pacha a accepté la nomination d'un commissaire français pour surveiller l'emploi de l'emprunt contracté par la maison Devaux, de Londres. Toutes les garanties sont admises. On assure que le sultan a accepté le principe que les chrétiens seraient aptes à servir dans l'armée. Sur 12,000 Bulgares émigrés en Russie, la moitié est revenue, l'autre est attendue ; elle recevra des secours de route du sultan. La propagande catholique en Bulgarie prend une grande extension. La ville de Ternovo a suivi le mouvement.

La commission mixte chargée de vérifier les titres des individus qui ont frauduleusement quitté la nationalité ottomane, a commencé ses travaux par ceux munis de passeports russes. Aux milliers de Bulgares qui se sont faits Uniates dernièrement, il faut en ajouter cinq mille autres de la province d'Andrinople. Beaucoup de Grecs veulent avoir aussi leur église uniate. En présence de ce double mouvement religieux, la Porte reste neutre, malgré les plaintes du patriarche grec et de la Russie.

Raguse, 18 mars. — Dervisch pacha vient d'occuper Grab ; il s'est avancé jusqu'à Pascista où hier il a livré une bataille. Les Monténégrins se sont retirés. Vukalovich a tenu à Prisicka contre toute une division des troupes turques. — Havas.

Nous recevons par le télégraphe des nouvelles de New-York, du 6 mars :

Les fédéraux ont occupé Columbus. Le président Lincoln a envoyé au congrès un message dans lequel il propose la coopération du congrès, avec chaque Etat de l'Union qui abolirait l'esclavage au moyen d'une indemnité pécuniaire. M. Lincoln prévoit que des résultats pratiques importants sortiront de cette initiative. La chambre de commerce de New-York a adopté une adresse à M. Bright. Les confédérés ont concentré de grandes forces à Winchester et dans la Virginie, de nombreux canons sont mis en batteries.

La *Tribune* prétend que l'Angleterre proteste contre la saisie du steamer *Labuan* par les fédéraux. La feuille américaine assure que la saisie a eu lieu, parce que le steamer avait été affrété par les sécessionnistes.

Il y aurait de l'agitation dans certaines classes de la population de Lima en faveur de l'annexion du Pérou à l'Espagne.

Les citoyens de Savannah, emmenant avec eux leurs esclaves et les propriétés mobiles qu'ils possèdent, se réfugient à l'intérieur. 60,000 confédérés sont concentrés à Savannah. L'attaque des fédéraux est attendue et le gouverneur de la Géorgie a lancé une proclamation demandant 13,000 hommes de troupes. Les confédérés concentrent aussi de grandes forces sur le Potomac inférieur, et leur armée, dite du Potomac, est renforcée par l'élite des troupes sécessionnistes. La bataille sur le Potomac sera décisive et décisive. La résidence du ministre français à Washington a été entièrement brûlée. La *Tribune* annonce que tous les papiers de la légation sont détruits.

Le congrès a voté 6,000 dollars d'indemnité destinés au gouvernement de Hanovre pour l'abolition des droits de Stade.

Une vente de 160 balles de coton a eu lieu par ordre du gouvernement fédéral ; le gouvernement enverra à l'avenir tout le coton sur les marchés étrangers.

Le bruit court qu'une augmentation considérable de droits d'entrée aura lieu sur les marchandises anglaises.

La ville de Richmond a été déclarée en état de siège par le président Davis.

Toute vente de spiritueux est défendue à Richmond à cause de la démoralisation de l'armée. Des désordres existant, toutes les armes doivent être délivrées, et le *Richmond-Dispatch* prétend que des conspirations unionistes existent à Richmond. — Havas.

— Vous attendez M. Benoit, répliqua Rosine ; mais il est chez lui depuis plus d'une heure. Ne vous l'a-t-on pas dit ?

— Ah ! je comprends, reprit le recteur en posant le doigt sur ses lèvres : courage et confiance en Dieu, mes bons amis !

Le prêtre revint à la porte principale, et sonna de nouveau.

— M. Benoit ? demanda-t-il.

— Pas encore rentré, M. le Recteur.

En ce moment, une toux sèche se fit entendre derrière le rideau de M. Benoit.

— Est-il importun ! dit M. le maire de Penancoat en jetant un regard de travers sur l'abbé Morineau qu'il vit de nouveau passer et repasser devant lui avec son tricorne râpé et sa soutane raccommodée aux coudes. Il faut qu'il sache bien que je suis dans ma chambre et que je ne veux pas le voir ; sans cela, il est capable de rester ici, en marche, toute la semaine.

— Hum ! hum ! recommença le directeur de l'usine. Il entr'ouvrit aussi la fenêtre, et laissa voir sa main osseuse, sans affectation.

Il fut compris, mais l'ami d'Hilaire avait trop à cœur de réussir pour se laisser arrêter par des susceptibilités d'amour propre.

— Vous entendez votre matre ? dit-il au jeune garçon, que la toux de M. Benoit déconcertait.

— J'entends bien sa toux, M. le recteur ; pour sûr le rhume de mon matre est à la maison... Mais il n'y est pas, lui ; ou du moins je ne puis répondre autre chose.

— Bien, mon garçon, j'ai tort d'insister, répliqua le recteur, qui leva les yeux vers la fenêtre de Penrhumé, et poursuivit sa promenade avec une patience angélique.

— Allons, continua-t-il, ne nous décourageons pas ; il finira par avoir pitié de mes vieilles jambes.

L'oncle Benoit, en effet, voyait tomber une partie de sa colère devant une si grande douceur. Cet homme-là a du bon, pensait le haut dignitaire de Penancoat, et pourtant si je lui cédaï que fois, adieu ma réputation de fermeté inflexible, et, avec elle, adieu mon autorité ! Il a fait au moins deux lieues déjà en allées et venues sous ces arbres, et le voilà qui recommence bravement. Comme il tourne les yeux de ce côté ! Ah ! si je n'avais pas refusé une première fois de le recevoir, je n'y tiendrais pas plus longtemps, dussions-nous batailler une heure ensemble. Maintenant il est trop tard, et quand bien même il lui conviendrait de rôder éternellement, je ne veux ni ne dois céder.

L'heure où les ouvriers sortaient de l'usine allait sonner, et rien n'annonçait que l'abbé Morineau eût renon-

cé à son projet de visite. M. Benoit prit une grande résolution ; il ouvrit sa fenêtre dans un moment où M. le recteur se trouvait tout près de la maison, et d'un accent aigre-doux :

— C'est à mon tour de vous adresser des excuses, M. l'abbé ; il m'est impossible de vous entendre avant quelques jours. Vous avez repoussé mes avances ; à présent nous n'avons plus qu'un moyen de vivre en paix, c'est de nous occuper chacun de notre affaire, moi de mes ouvriers sans me mêler de ce qui regarde votre église, vous de votre église sans chercher à savoir ce qui se passe dans mes ateliers. Aujourd'hui, vous êtes venu voir le directeur de l'usine, et celui-ci est absent pour vous ; il le sera toujours. La semaine prochaine, lorsque mon vieux sang sera plus calme, s'il vous plaît de causer avec M. Benoit de choses étrangères à ses ateliers, je vous promets, en son nom, le meilleur accueil.

La fenêtre était fermée avant que le recteur eût trouvé le temps de répondre. Rester plus longtemps devenait inutile, après une déclaration si explicite. L'abbé Morineau rouvrit son livre, se signa, et reprit, en murmurant des prières, le chemin du bourg.

Placide attendait impatiemment son frère ; mais celui-ci n'ayant rien à raconter, la vieille fille se décida à aller elle-même en quête de nouvelles. On voyait déjà, au

New-York, 8 mars, par le télégraphe de Portland. — Un message du président Lincoln au Congrès demande assistance pécuniaire pour l'émancipation des esclaves. Ce message a produit une grande sensation. Tous les partis ont été surpris. Le congrès des confédérés autorise le commandant militaire à détruire le tabac et le coton pour empêcher qu'ils ne tombent aux mains des fédéraux. — Havas.

FAITS DIVERS.

Les correspondances des journaux étrangers s'efforcent de nouveau d'accréditer le bruit de modification dans le cabinet. Tantôt M. le comte de Walewski quitterait son portefeuille pour occuper le poste d'ambassadeur à Londres, tantôt M. Fould, devenant archi-trésorier, céderait les finances à M. Vuitry; un autre jour, d'après ces mêmes correspondances, M. le comte de Persigny abandonnerait le ministère de l'intérieur et serait remplacé par M. le duc de Padoue, ou M. Baroche, suivant les uns, ou par M. Piétri, suivant les autres.

Nous pouvons affirmer que tous ces bruits sont entièrement controvés. — Havas.

— L'ambassade japonaise attendue à Paris à la fin de ce mois doit, après avoir rempli sa mission auprès de l'Empereur, visiter la France, puis se rendre à Londres à l'époque de la grande exposition, et enfin se rendre à Saint-Petersbourg, Vienne et Berlin. Cette ambassade est composée de personnages de la plus haute distinction, que l'on assure être très-désireux de s'initier à la civilisation européenne. Elle comprend un envoyé extraordinaire, ministre plénipotentiaire, un plénipotentiaire, un secrétaire de 1^{re} classe, un secrétaire de 2^e classe, 17 officiers ou secrétaires, et 14 domestiques.

— On écrit de Perse que le plénipotentiaire français est entré solennellement à Téhéran le 2 janvier.

HISTOIRE DU BEURRE.

Le *Journal de la Meurthe* a publié, à propos de l'exposition de Metz, un article très-curieux sur l'histoire ancienne et moderne du beurre, cet excellent condiment de la cuisine française.

L'origine du beurre est très-ancienne. Les Romains, qui tenaient des Germains la fabrication du beurre, ne s'en servaient guère que comme remède.

Pline dit que c'était un mets très-gouté des barbares, mais qu'à Rome les riches seuls en pouvaient mettre sur la table. Plus tard, les relations suivies avec les Germains, qui approvisionnaient Rome de bestiaux et de volaille, introduisirent le beurre chez les Romains. Il ne pouvait être bien frais. Mais peut-être les Romains l'aimaient-ils un peu rance, comme les Espagnols aiment l'huile. Il ne faut pas discuter des goûts.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, et particulièrement en Egypte, on brûlait du beurre au lieu d'huile dans les lampes; cette coutume a lieu encore parmi les chrétiens d'Abyssinie et de l'Asie Mineure.

Il paraît que le beurre eut beaucoup de peine à s'introduire dans les cuisines, où l'huile régnait

bas du coteau, les premiers ouvriers sortir de l'usine, d'autres les suivre, puis d'autres, enfin une grande foule semblable à une fourmière mise en mouvement. C'était un moment précieux qu'il ne fallait pas laisser échapper. Placide rajusta sa cornette, se munit de sa tabatière, de ses lunettes montées en argent, et sortit du presbytère pour aller faire, disait-elle, sa petite lecture du soir sur le banc de la porte.

Demeuré seul, l'abbé Morineau se mit à réfléchir à la position d'Hilaire. — Sans argent, disait-il, avec une famille si nombreuse! Je sais bien que l'oncle n'a pas un cœur de pierre; et pourtant la tête a des idées si tenaces, si absolues, qu'il ne faut répondre de rien, le neveu étant résolu à ne pas céder. Dans tous les cas, M. Benoît se laissât-il attendre, cela demandera du temps; et comment vivre jusque-là, les anciens élèves ne se retrouvant plus, et les moindres emplois étant d'un accès si difficile?... Ah! mon Dieu! mon Dieu! que je vais prier pour ces pauvres jeunes gens!

Le bon prêtre parcourait sa chambre à grands pas.

— Oui, reprit-il, prier, c'est bien! Marie avait choisi la meilleure part; mais, ici, Marthe a aussi beaucoup à faire. D'abord, il me faut de l'argent.

(La suite au prochain numéro.)

en souverain. Les ménagères du Midi traitent encore le beurre avait mépris.

Dans la Provence et le Languedoc on se sert du beurre pour la pâtisserie. Mais quel beurre! il a fallu que des pâtisseries du Nord allassent s'établir à Toulouse, à Montpellier, à Marseille, pour faire adopter la pâtisserie faite avec du beurre frais. Cependant quelques personnes ont pris goût au beurre délicat. Déjà, il y a vingt ans, dans le Languedoc, des gens de la campagne venaient apporter des petits pains de beurre qu'ils vendaient fort cher, mais qui ne laissaient rien à désirer.

Aujourd'hui le beurre règne en souverain; frais, salé, fondu, il entre dans toutes les compositions culinaires. Paris en absorbe 50 millions de kilogrammes par année, représentant au moins 70 millions de francs. Peu de produits donnent lieu à plus de transactions importantes. Nous en importons du frais et du fondu, de l'Association allemande, de la Belgique, des Etats sardes, de la Suisse, et du salé de la Belgique: 1,600,000 kilogrammes environ, représentant un peu plus de 5 millions de francs. Mais nous en exportons, soit frais, soit salé, dans toutes les parties du monde, comme 7,500,000 kilogrammes, représentant 17 millions de francs. L'Angleterre nous prend plus de 3,500,000 kilogrammes de beurre salé, qu'elle nous paye plus de 7 millions de francs. Ce n'est pas à beaucoup près la moitié de notre exportation totale, tandis que l'Angleterre nous achète annuellement plus de 12 millions de kilogrammes de beurre, représentant 25 millions de francs.

Beaucoup de pays en France produisent d'excellent beurre. Les uns donnent un beurre très-gras, très-fin, très-parfumé; d'autres n'offrent que des produits inférieurs, mais qui, employés frais, ne sont pas à dédaigner.

Le beurre de Normandie — à tout seigneur tout honneur — jouit d'une considération, je dirai presque d'un respect universel. Il est très-substantiel, d'une belle teinte d'or; il a beaucoup de corps, et un goût sans pareil. Le meilleur se fabrique aux environs d'Isigny, entre Bayeux et Saint-Lô, là où sont les plus belles et les plus riches prairies du monde.

Le beurre de la Prévallée vit un peu sur son ancienne réputation. Il ne franchit guère les frontières bretonnes, et puis sa production est très-restreinte: la Prévallée est tout simplement une ferme, tandis que la Normandie est la Normandie.

Disons en terminant qu'il n'est pas difficile de faire de bon beurre: de la crème du jour, de la propreté, du soin, une trituration prolongée qui ne laisse pas d'eau dans la substance butyreuse, voilà tout le secret. Certes, on ne fera pas en Soologne et même dans la Beauce du beurre ayant la finesse et le parfum des beurres du Calvados, attendu que nous n'avons pas les prairies naturelles de la grasse Neustrie, mais on fera de très-estimables produits, qui rivaliseront avec le beurre d'Ingré et de Neuville, des Isigny, de l'Orléanais. Trayez, battez, lavez, pressez et servez frais.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Hier soir, un bateau de sable, monté par trois ouvriers dragueurs, a sombré en traversant la Loire. Comme toujours, ce bateau était chargé outre mesure, l'eau atteignait les bords, et les vagues, soulevées par le vent qui soufflait avec force, l'ont envahi de toutes parts à la fois. Malgré l'activité déployée par ces trois ouvriers pour rejeter l'eau, ils n'ont pu s'en rendre maîtres, et bientôt tous ont disparu dans la Loire. Deux hommes ont été assez heureux pour se tirer du péril; quant au troisième, emporté par le courant, il a été impossible d'arriver assez à temps pour lui porter secours et il s'est noyé; son corps n'est pas encore retrouvé.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

Mardi, à cinq heures, une foule immense encombra la gare et ses environs. On avait annoncé le retour de Rome de M^r l'évêque d'Angers et sa réception solennelle par le clergé de la ville.

En effet, à cinq heures et demie, tandis que les croix et les bannières des paroisses entraient processionnellement dans la cour de la gare, le train express amenait M^r l'évêque, accompagné de M. Chesneau, vicaire général, et de plusieurs ecclésiastiques.

Le prélat s'est revêtu de ses habits pontificaux dans un salon de la gare où il a reçu la visite des grands vicaires, puis il a pris place dans la procession, qui s'est remise en marche au chant du *Te Deum*, en se dirigeant vers la cathédrale par

la rue de la Visitation, la rue des Lices et la rue Saint-Aubin.

L'affluence de la population se pressait sur son passage. Sur la place de la Visitation, le cri de vive l'Empereur! parti de la caserne, a été répété avec chaleur dans la foule qui suivait le cortège.

Lorsque la procession fut entrée dans la cathédrale, Monseigneur est monté en chaire et a remercié les fidèles de l'accueil qui lui était fait à sa rentrée dans sa ville épiscopale.

Le salut a été donné ensuite avec la bénédiction pontificale, et la foule s'est écoulé avec calme.

Le *Monde* annonce que M^r de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, est arrivé à Rome.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE.

1^{er} juin 1862.

CONGRÈS A SAUMUR.

Le congrès archéologique de France s'ouvrira à Saumur (Maine-et-Loire), le 1^{er} juin 1862, et durera six jours.

Les séances se tiendront à l'Hôtel-de-Ville; elles auront lieu de 8 heures du matin à 5 heures du soir.

Des cours seront faits, sur les parties les plus importantes de l'archéologie, de 7 heures 1/2 à 9 heures du soir.

Des excursions auront lieu à Gennes, à Fontevault et à Candés.

Il est permis à tout le monde de se faire inscrire au nombre des membres du congrès, en se conformant aux statuts.

On s'inscrit, dès ce moment, en écrivant à M. L. GAUGAIN, rue de la Marine, n^o 5, à Caen.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

L'ensemble de l'adresse a été voté au Corps-Législatif par 244 voix contre 9, celles de MM. Cuverville, Darimon, Favre, Hénon, Keller, Kolb-Bernard, Anatole Lemerrier, Ollivier et Picard. (Constitutionnel.)

Syra, 17 mars. — L'ordre a été rétabli par les troupes royales. Les insurgés sont allés à Kydnos dans l'intention de délivrer les prisonniers; mais, attaqués par la frégate royale *Amélie*, ils ont été repoussés sur l'île, où, après un combat, ils se sont rendus. Une députation de Nauplie est arrivée à Athènes pour implorer la clémence royale.

Une lettre particulière de Rome, du 18, annonce que le général de Goyon venait de faire occuper par les troupes françaises plusieurs points nouveaux, notamment Civita-Castellana et Montalto. — Havas.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 15 mars 1862.

Revue politique de la semaine. — Chronique de l'Allemagne. — Courrier de Paris. — Ouverture du Corps-Législatif à Bucharest. — Causerie dramatique. — Le Mexique. — Gazette du palais. — Chronique musicale. — Notre-Dame des Arts. — Les bijoux au musée du Louvre. — Etudes sur le passé et l'avenir de l'artillerie. — Bulletin bibliographique. — Les jeunes sœurs Delepierre.

— Lancement de l'*Erymanthe* à la Ciotat. — Gravures: Le roi de Prusse ouvrant le bal de l'Opéra à Berlin. — Massacres commis par les sécessionnistes dans le Missouri. — Ouverture du Corps-Législatif à Bucharest. — Le Mexique (sept gravures). — Départ des conscrits et des volontaires à Gargano. — Transport de prisonniers napolitains à Rome. — Nouvelle salle des bronzes au musée du Louvre. — Galerie d'Apollon. — Etudes sur le passé et l'avenir de l'artillerie (deux gravures). Les jeunes sœurs Delepierre. — Lancement de l'*Erymanthe*. — Rébus.

Miss CHARLOTTE HADDON, à la demande de plusieurs familles, commencera le jeudi 13 mars, à une heure, un cours d'ALLEMAND pour les petits enfants.

Elle espère qu'un long séjour en Allemagne et l'habitude d'enseigner cette langue lui assureront la confiance des parents. (118)

BOURSE DU 20 MARS.

5 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 69 60.

4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 97 80.

BOURSE DU 21 MARS.

5 p. 0/0 hausse 35 cent. — Fermé à 69 95.

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 98 00.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE GRAVERON.

Les créanciers de la faillite du sieur Jean Graveron, maçon et limonadier, aux Rosiers, sont invités à se présenter, dans le délai de 20 jours, au syndic de la faillite et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce.

La vérification des créances aura lieu en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, le mardi 15 avril prochain, à midi.

Saumur, 20 mars 1862.
Le greffier du tribunal,
(142) Th. Bussou.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE

APRES FAILLITE.

Le dimanche 23 mars 1862, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, à la Croix-Rompue, commune de Saint-Lambert (maison de campagne de M. Gatellier), à la vente publique du mobilier dépendant de sa faillite, à la requête de M. Kerneis, syndic de la dite faillite.

Il sera vendu :

Canapé, fauteuils, table à rallonge, chaises, lits, couettes, matelas, linge, effets, secrétaire, buffet, batterie de cuisine, outils de jardinage, cent soixante bottes de foin, bouteilles vides et quantité d'autres objets.

Lundi, continuation de la vente en ville.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etudes de M^e SÉBILLE, avoué à Nantes, et de M^e MEFFRAY, notaire à Beaufort.

VENTE

Par suite de licitation

DE

BIENS IMMEUBLES, situés à Beaufort.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e MEFFRAY, le dimanche 30 mars, à l'heure de midi.

En vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Nantes, le 13 février 1862 :

Entre :
M. Jules Névo, négociant, demeurant à Nantes, procédant sous la constitution de M^e Sébille, avoué demandeur ;

Et M^{me} Hermence-Marie Névo, épouse autorisée de M. Amand Lebréton, propriétaire, demeurant ville de Beaufort, procédant sous la constitution de M^e Charryau, avoué ;

Et encore MM. Henri Névo et Eugène Névo, négociants, demeurant à Nantes, procédant sous la constitution de M^e Sébille, avoué,

tous défendeurs.

Pour plus de détail, voir les placards affichés ;

Et pour tous renseignements, s'adresser à M^e MEFFRAY, dépositaire du cahier des charges. (150)

Etude de M^e LEROUX, notaire.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue Saint-Nicolas, occupée par M. EGRETTEAU, boulanger.

Appartenant à M. Jean LANIER, marchand de chanvre à Bourgueil. La dite maison composée de bâtiments, cour et jardin.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (144)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

En bloc ou en détail.

LES BIENS

Ci-après,

Dependant de la propriété

DE SAINT-AUBIN,

Ayant appartenu à M. CADIEU, Situés communes de Neuillé et d'Allonnes.

Deux hectares 70 ares de terre labourable, affiés de rangées de vigne.

Deux hectares de châtaigneraie, en plein rapport et parfaitement plantés, dont les deux tiers sont en âge d'être coupés.

Cinq hectares de bois-taillis et sapins, en un seul ensemble, joignant M^{me} Feuillant et le chemin de Neuillé à Allonnes.

Treize hectares de landes, dont 3 hectares en labour et de bonne qualité, le tout pouvant être mis en culture ou ensemencé de sapins, joignant la route de Saumur à Vernantes.

S'adresser à M. BRETONNEAU, propriétaire à Vernoux-en-Gastines, arrondissement de Parthenay (Deux-Sèvres), qui se trouvera tous les samedis à l'hôtel du Grand-Turc, à Saumur. (65)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

TOUS LES IMMEUBLES

Dependant de la succession de M. JOUANNEAU, consistant en :

1^o Plusieurs maisons et un jardin, ville de Saumur.

2^o Logements, caves et plusieurs cbs de vigne et pièces de terre, au Petit-Puy, près Saumur.

3^o Deux fermes, à la Fuye et à la rue Juive, communes de Saint-Lambert-des-Levées et de Villebermier.

Tous ces biens seront vendus en détail, au gré des acquéreurs, par adjudication dont l'époque, les lots et les mises à prix seront publiés prochainement.

S'adresser audit notaire. (152)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION.

Le dimanche 30 mars, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur,

D'UNE MAISON et Dépendances.

Ci-devant occupée par l'auberge Jeannin, à l'angle de la rue de la Petite-Douve et de la rue Neuve-Beaupaire.

S'adresser audit notaire. (114)

Etude de M^e LAUMONIER, successeur de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement,

MAISON DE CAMPAGNE

NOMMÉE TIVOLI,

A quatre kilomètres de Saumur, avec cour derrière la maison, vaste jardin entouré de murs, avec espaliers, bosquet. — Remise et écurie.

S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (136)

Etude de M^e RULLIER, notaire à Doué.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance au 25 décembre 1862,

UNE MAISON,

Située ville de Saumur, rue Brault, n^o 10,

Actuellement occupée par le sieur LETOURNÉ.

Composée de chambre et cellier au rez-de-chaussée ; au premier étage, deux chambres, cour et terrasse ; grenier sur les deux chambres ; joignant de trois parts le sieur Berthe, et d'autre part la rue Brault.

S'adresser, pour traiter, à M^{me} veuve JAUNARD, propriétaire au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, ou à M^e RULLIER, notaire à Doué.

Tous délais demandés pour les paiements seront accordés. (110)

A VENDRE

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite ou à la St-Jean prochaine,

UNE VASTE MAISON

PROPRE AU COMMERCE,

Contenant de grands magasins, celliers, caves, remises, écurie, cours, etc.

Cette maison, située sur le quai de Limoges, à Saumur, était occupée par M. EDOUARD BOUTET.

Pour visiter la maison, s'adresser sur les lieux, jusqu'à Noël prochain, et, plus tard, à M. BOUTET-BRUNEAU, rue de la Levée d'Enceinte, à qui il faudra également s'adresser pour traiter. (583)

MAISON

A VENDRE OU A LOUER

Rue de la Tonnelle, n^o 16.

S'adresser à M. Yvon, même maison. (111)

A VENDRE OU A LOUER

Présentement,

MAISON, rue du Petit-Pré, près de la rue Royale, occupée par M^{me} Mazé, aubergiste.

S'adresser à M. BEUROIS, place du Roi-René. (30)

A VENDRE

A bon marché,

DIX ACTIONS DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE SAUMUR.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION

UN MATERIEL DE RELIEUR.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

A des prix très-modérés,

UNE GRANDE QUANTITÉ

DE COTRETS,

S'adresser, à M. TRAVERSIER, marchand de bois, rue Saint-Nicolas, 75. (137)

A VENDRE D'OCCASION.

UNE TRÈS-BELLE CALÈCHE

Sortie des ateliers d'un des meilleurs carrossiers de Paris.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

AVIS.

La vente des marchandises dépendant de la faillite de M. GATELLIER, marchand de comestibles, à Saumur, continue tous les jours, de midi à six heures. (109)

Etude de M^e E. LEROUX, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1862,

DEUX MAISONS

Situées à Saumur, rue Daillé,

L'une actuellement occupée par M. CAVELLIER, corroyeur.

S'adresser audit M^e LEROUX, ou à M. DUVEAU, propriétaire à Saumur, rue Daillé. (96)

A LOUER

Pour la Toussaint 1862,

LES MOULINS A EAU ET A VENT

DE CHANTEMERLE,

Commune de Nueil.

Avec 8 à 10 hectares de terres et près, contigus.

S'adresser à M. JULIEN RABOUIN, garde particulier au château de la Grise, ou à M^e AUDOUIN, notaire à Nueil. (116)

A LOUER

UNE PETITE MAISON

Située rue Courcouronne, n^o 4.

S'adresser, à M. TAILBOUIS-DAVID, même rue, n^o 8. (146)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON,

Rue de la Comédie.

S'adresser à M^{me} ROTTIER. (141)

A LOUER

Pour la St-Jean,

PREMIER ETAGE

Place de l'Arche-Dorée, avec cave et grenier.

S'adresser à M. DUPAYS. (32)

A LOUER

Présentement,

UNE CHAMBRE

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. GODET, imprimeur.

CHAMBRE GARNIE

A LOUER

rue d'Orléans, chez

M. ROBIN

Coiffeur et dessinateur en cheveux pour tombeaux et médaillons. — Dépôt de pommade au détail. — Coupe de cheveux d'enfants à 15 et 20 c.

GLANDS DOUX

Produit efficace dans les migraines, maux de tête, d'estomac, fortifiant pour les enfants, qui détruit l'effet irritant du café des lés. — Pour éviter les contrefaçons, exiger PAQUETS JAUNES, BOUTS VERTS et NOTICE ROSE. — Dépôt dans les maisons d'épicerie et droguerie.

Signés: LECOQ et BARGOIN.

Saumur, imp. de P. GODET.